



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

Association Rêves
Rapports du Commissaire aux comptes
Exercice clos le 30 juin 2014

SOMMAIRE

- **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL**



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

Association Rêves

Siège social : 333, allée Antoine Millan - 01600 Trévoux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2014

Fident Audit

14, quai du Commerce - CP 113 - 69266 Lyon Cedex 09

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



fident audit

Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES
333, allée Antoine Millan
01600 Trévoux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association Rêves, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Fident Audit

14, quai du Commerce

69009 LYON

Tél. + 33 (0) 4 72 85 77 41

Fax + 33 (0) 4 72 85 75 29

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z



ASSOCIATION REVES

Rapport sur les comptes annuels - Exercice clos le 30 juin 2014

Page 2/2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes comptables retenues par l'entité, ne donnent pas lieu à plusieurs interprétation ou options possibles, y compris dans leur modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 13 novembre 2014
Le commissaire aux comptes

Fident Audit

Roger-Pierre Jérabek

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 30/06/2014	Net au 30/06/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 850	4 850		20
Immobilisations corporelles	125 885	114 214	11 371	23 426
Immobilisations financières	263		263	218
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	130 698	119 064	11 634	23 664
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	90 133		90 133	46 980
Valeurs mobilières de placement	622 759		622 759	590 878
Disponibilités (autres que caisse)	195 288		195 288	147 042
Caisse	297		297	635
TOTAL ACTIF CIRCULANT	908 477		908 477	785 535
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 833		18 833	13 444
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	18 833		18 833	13 444
TOTAL GENERAL	1 058 008	119 064	938 944	822 644

VISA POUR AUTHENTIFICATION

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 30/06/2014	au 30/06/2013
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	33 318	49 214
Report à nouveau	655 086	605 872
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	688 404	655 086
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	688 404	655 086
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 060	24 030
Autres	42 100	75 368
TOTAL DETTES	81 160	99 398
Produits constatés d'avance	169 380	68 160
TOTAL GENERAL	938 944	822 644

VISA POUR AUTHENTIFICATION

ENGAGEMENTS DONNES

(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	250 540
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de Résultat

	Exercice N 30/06/2014	Exercice N-1 30/06/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	979 650	1 092 577
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Cotisations		
Autres produits	10 386	20 109
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	990 035	1 112 686
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	703 475	742 296
Impôts, taxes et versements assimilés	11 929	15 435
Rémunérations du personnel	174 660	201 869
Charges sociales	58 027	76 844
Dotations aux amortissements	12 075	18 337
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2	337
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	960 168	1 055 117
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 867	57 569
PRODUITS FINANCIERS	4 818	3 320
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 311	12 021
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 678	23 696
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICE		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTE		
EXCEDENT OU DEFICIT	33 318	49 214

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : REVES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2014, dont le total est de 938 944 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 33 318 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2013 au 30/06/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/09/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 850			4 850
Immobilisations incorporelles	4 850			4 850
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 735			17 735
- Matériel de transport	15 000			15 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 249		7 398	92 851
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	132 984		7 398	125 585
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	18			63
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	200			200
Immobilisations financières	218			263
ACTIF IMMOBILISE	138 052		7 398	130 698

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 830	20		4 850
Immobilisations incorporelles	4 830	20		4 850
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 390	344		17 735
- Matériel de transport	14 999			14 999
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 168	11 711	7 398	81 480
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	109 558	12 055	7 398	114 214
ACTIF IMMOBILISE	114 387	12 075	7 398	119 064

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 109 166 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	200		200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	90 133	90 133	
Charges constatées d'avance	18 833	18 833	
Total	109 166	108 966	200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	Montant
Produits à recevoir	89 281
Intérêts courus à recevoir	1 585
Total	90 866

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 250 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 060	39 060		
Dettes fiscales et sociales	42 100	42 100		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	169 380	169 380		
Total	250 540	250 540		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	5 940
Congés & RTT à payer	14 445
Gratifications à payer	4 950
Org.soc. ch/congés & RTT à pay.	5 778
Org soc chrges à payer	3 997
Etat Charges à payer	2 384
Total	37 494

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 833		
Total	18 833		

Produits constatés d'avance

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	169 380		
Total	169 380		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 545 euros



VISA POUR AUTHENTIFICATION

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	1	5	6	6
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	2	5	7	7

Contributions volontaires

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	236 994	227 942
Prestations en nature	108 562	312 338
Dons en nature		
Total	345 556	540 280
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	345 556	540 280
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	345 556	540 280

1-Contributions volontaires

Il s'agit essentiellement du bénévolat et de la mise à disposition de personnes par des entités tierces. Les dispositions ne préconisent pas leur

valorisation dans le compte de résultat, mais une évaluation de celle-ci dans l'annexe :

Valorisation des heures de volontariat : Pour l'exercice 2013/2014, le bénévolat est estimé à 18 950 heures, et est valorisé à un taux horaire de (charges sociales comprises) de 12 euros pour les bénévoles et de 20 euros pour la présidente et la trésorerie.

Cette méthode valorise les heures de volontariat à : 236 994 euros.

Autres informations

Les organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

2- Valorisation des prestations en nature

Pour l'exercice 2013/2014, les dons en nature se répartissent de la façon suivante :

Manifestations : 14 973 euros
Réalisations projets : 60 900 euros
Communications : 2 454 euros
Fournitures administratives : 52 euros
Frais de mission : 22 005 euros
Affranchissements : 30 euros
Téléphone : 240 euros
Honoraires Expert-comptable : 7 908 euros

Soit un total de 108 562 euros



VISA POUR AUTHENTIFICATION



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

Association Rêves

Siege social : 333, allée Antoine Millan - 01600 Trévoux

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2014

Fident Audit

14, quai du Commerce - CP 113 - 69266 Lyon Cedex 09

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



fident audit

Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES

333, allée Antoine Millan

01600 Trévoux

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2014*

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Fident Audit

14, quai du Commerce

69009 LYON

Tél. + 33 (0) 4 72 85 77 41

Fax + 33 (0) 4 72 85 75 29

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z



ASSOCIATION REVES
Rapport spécial sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2014
Page 2/2

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 13 novembre 2014
Le commissaire aux comptes,

Fident Audit

Roger-Pierre Jérabek